Litanies du Sacré-Cœur

Petites feuilles de 4 pages in-32

le cent : 0 fr. 80 ; *franco* : 1 fr. 00

Nous recommandons vivement à nos lecteurs cette édition de litanies du Sacré-Cœur suivies d'un acte de Consécration.

S'adresser à la Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, LILLE.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Devulder, vicaire à Fives (Notre-Dame), est nommé curé à La Madeleine (St-Vital).

M. Bricout, vicaire au Cateau, est nommé vicaire à Maroilles.

LE TRAMWAY ÉLECTRIQUE DE LILLE A ROUBAIX

L'inauguration officielle des tramways électriques de Roubaix à Lille a eu lieu vendredi après-midi ; la voiture 823 remorquant le car 102, est partie de Lille à 3 h. 55 et est arrivée à Roubaix, Grand'Place à 4 h. 40 : cinq minutes après, elle repartait pour Lille.

Nous avons remarqué la présence sur le tramway, de MM. les ingénieurs du contrôle. Stoclet, ingénieur en chef ; Bienvaux et Dubois, ingénieurs ordinaires ; Bellangé, ingénieur des mines ; Lenani, ingénieurs des postes et télégraphes ; Delori, directeur du conseil d'administration de la Compagnie électrique parisienne ; Oswald, secrétaire général de cette compagnie ; Lelièvre, maire de Mons-en-Barœul ; Desbarbieux, maire de Croix ; Lejeune-Mulliez, maire de Wasquehal ; Bourdon, ingénieur en chef, directeur des travaux de la ville de Lille ; Nicolini, ingénieur électricien.

Ce voyage officiel d'essai et la réception définitive des travaux n'ont donné lieu à aucune observation.

C'est seulement jeudi et non pas aujourd'hui, comme nous l'avions annoncé que fonctionnera définitivement la traction électrique.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

Voici la liste des candidats à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr admis à subir les épreuves du premier degré et qui ont composé à Lille :

MM. de Bailliencourt, dit Courcol, de Compiègne ; Blonde, de Cassel ; Bourdrel, d'Aire-sur-la-Lys ; Chaumont, de Cambrai ; Cuisset, Paris ; De Labrode de Vareilles-Sommières, de Lambersart ; Dorgeville, de Lille ; Duhem, de Sains-Richaumont ; Dunoyer de Segonzac, de Montreuil-sur-Mer ; Duquesnoy, de Tourcoing ; Gazin, de Cambrai ; Hurtez, de Lille ; Jurion, de Grunausart ; Keller, de Lille ; Larcher, de Dunkerque ; Normand, de Bléquin ; Spillemacker, Dunkerque ; Staut, de Givet ; Vanhaeck, de Roubaix ; Vellard, de Reims.

COURSES DE LILLE

Nous avons annoncé que la 4e réunion des Courses de Lille aurait lieu le dimanche 21 courant, à 2 h. 1/2, sur l'Hippodrome du Bois-de-la-Deûle. Cette réunion comporte les engagements suivants :

Prix du Chemin de Fer du Nord (handicap). — MM. G. Cunnington : Angers ; P. Aumont : Beaurepaire ; W. Barker : Pétrone II : Champion : Sémiramis II ; J. des Forts : Brigitte ; L.-N. André : Beau-Sire II ; Th. Carter : Oak Tree ; A. Pouillier : Brême ; A. Childs : Chasseme Boys. — 9 Engagements.

Prix de Canteleu (à réclamer). — MM. G. Debray : Winter Queen ; E. Grassal : Fortuny ; P. Aumont : Mascara ; A. Pouillier : Brême ; A. Childs : Percé ; Cte Le Marois : Nouvelliste ; Ephrussi : Laure ; Th. Carter : Oak Tree et Bon Picard. — 9 Engagements.

Prix de Bellone (steeple-chase militaire 2e série). — MM. Mercier : Gavroche ; Gros : Maquis ; Comtat : O'Brien ; Fache : Mandore ; Savignoni : Omnium ; Robillard : Cambronne I. — 6 Engagements.

Prix d'Apprentis. — MM. J. des Forts : Brigitte ; J.-C. Rouher : Pomponins ; Cte Le Marois : Norma ; Th. Carter : Rupée. — 4 Engagements.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (prix principal). — MM. L. Cossin : Dame de France ; P. Aumont : Vingennes.

CONGRÈS DE SAPEURS-POMPIERS A LONDRES

Un grand Congrès international et une exposition d'engins et de matériel d'incendie auront lieu à Londres du 5 au 12 juillet 1903.

Le président du Conseil des ministres sera officiellement représenté par M. Rabany, chef de bureau au ministère de l'intérieur, et le préfet de la Seine par M. le chef de bataillon Chevrier, inspecteur des sapeurs-pompiers du département.

L'Union nationale des sapeurs-pompiers français sera représentée par MM. le chef de bataillon Gouzé, de Nantes ; le lieutenant Chartin, de Valenciennes ; le capitaine Mahieu, La Bassée et le lieutenant Bonduelle, de Concarneau ; l'Union des corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France par M. le capitaine Boivin, de Lille.

On ne creuse pas un puits avec une aiguille.
Proverbe turc

SAVON PRINCESSE MAKOKO, VICTOR VAISSIER

Nouveau parfum, 0 fr. 75 le pain

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 19 juin

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

Acte de sauvagerie

Le 18 mai dernier, quatre gamins de 14 et 17 ans, de Santes, rencontraient sur la route un vieux mendiant, Lemaire, bien connu dans la commune, où il vivait d'aumônes ; c'était un malheureux, tout couvert de vermine, qui ne savait gagner autrement sa vie.

« C'est âge est sans pitié », a dit Lafontaine ; les gamins s'armèrent de pierres et de briques ; ils en lapidèrent le mendiant, qui mourut le lendemain des blessures qu'il avait reçues.

Les trois plus jeunes ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, comme ne se rendant pas compte de la gravité de l'acte qu'ils avaient commis. Seul, Amand Blanquart, âgé de 17 ans, est poursuivi et condamné à un an de prison, avec application de la loi Bérenger, après plaidoirie de Me Werquin.

Halluin. — Un écho de la grève Gratry

Le 4 mai, dans la soirée, une discussion éclata, à l'estaminet Deneweth, rue de Lille à Halluin, entre des consommateurs, à propos de la grève de l'usine Gratry.

Les nommés Vandaele et Meeseman, ayant chanté la chanson de la grève, celui-ci déplut à un sieur Joseph Ducoulombier, 31 ans, tisserand, au mont d'Halluin, qui, d'un violent coup de tête, projeta Vandaele sur le mur : le cabaretier intervint, sépara les combattants, et mit Ducoulombier à la porte. Celui-ci qui était pris de boisson, attendit son adversaire à la sortie ; une demi-heure après, lorsque Vandaele s'en fut coucher, il fut assailli par Ducoulombier qu'il repoussa à coups de poing. L'ivrogne s'en alla en disant : « Je vais me plaindre à la police, » mais il buta contre le trottoir et tomba.

Le surlendemain, ayant fait constater par un docteur des blessures, dont une entraînait une incapacité de travail de 7 à 8 jours, il porta plainte.

Mais l'enquête établit que la provocation venait de lui, et que Vandaele s'était seulement défendu.

Aussi le tribunal acquitte ce dernier.

Me Duvillier fils plaide pour Ducoulombier, qui a déjà été assez puni de sa violence, dit-il, par la gravité de la blessure qu'il s'est faite. Il sollicite le sursis, malgré l'existence d'une condamnation de jeunesse.

Le Tribunal fait droit à sa requête et inflige à Ducoulombier, 15 jours avec sursis.

PLAGE DE CALAIS

Nouveau Casino de Famille

ouvert du 1er juin au 6 octobre

A louer, confortablement meublés, plusieurs jolis châlets situés dans un petit parc à cent mètres de la mer, éclairés à l'électricité et pourvus d'une canalisation d'eau de source. Un grand et beau châlet non meublé, seize places, à louer, à bail, à l'année ou à la saison. De tous ces châlets, magnifique vue sur la mer et sur le port.

S'adresser à M. Bresson-Müller.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les abus de pouvoir du général André

(Suite)

Le général André. — En ce qui concerne la franc-maçonnerie on a cité un ordre du général Massemet ; or, en rentrant des manœuvres, j'ai trouvé une lettre du général disant qu'il regrettait cet ordre, parce que la preuve lui avait été fournie que sous les ministères précédents la fréquentation de la franc-maçonnerie avait toujours été tolérée.

Les ligues de droite ont une telle situation qu'on ne peut pas les combattre à armes égales, on ne peut le faire qu'en faisant appel aux ligues de gauche.

Ces dernières paroles provoquent un violent tumulte. Pendant que l'extrême-gauche applaudit avec ostentation, du centre et de la droite partent de vives protestations. Plusieurs députés debout crient : « Hou ! hou ! » Pendant quelques minutes c'est un brouhaha intense. Enfin, un silence relatif s'établit et le ministre continue :

M. Renault-Morlière approuve la formule du ministre de la guerre : « Respect à la République, obéissance au Gouvernement » est-ce respecter la République et obéir au Gouvernement que de traiter d'où ne sait quel nom le Président du Conseil.

Le ministre fait à sa manière l'historique des incidents de Clermont et conclut qu'il mériterait plutôt le reproche d'avoir été trop doux, que le reproche contraire. (Rires ironiques au centre.)

M. LASIES

M. Lasies. — Le ministre vient de dire qu'il voulait faire appel à des ligues politiques de gauche pour les opposer aux ligues politiques de droite, aussi administre-t-il avec la délation lorsqu'elle vient des ligues de gauche. C'est ainsi qu'il a déplacé des officiers parce que leurs femmes avaient pris part à des ventes de charité pour des œuvres patriotiques.

Ces officiers sont sans défense devant l'arbitraire du ministre qui les frappe dans leur conscience. (Applaudissements à droite et au centre).

Le ministre veut rendre l'armée républicaine. De quelle nuance ? Les officiers doivent-ils avoir la nuance actuelle ou la nuance ancienne du général André ? (Rires).

Le ministre ne considère comme républicains que ceux qui lui plaisent ; il n'administre pas, il exerce des rancunes.

L'attitude politique du général André n'est-elle pas un encouragement à l'indiscipline.

A Angoulême, on a affiché un placard disant que « la caserne est la plus crapuleuse des écoles du vice et du crime », le ministre a poursuivi cet écrit mais il se maintient au pouvoir avec l'aide de ceux qui écrivent ces placards.

Le ministre n'a pas eu un mot pour rassurer les officiers contre les délations. Lassés par cette façon d'administrer, des officiers sont tentés d'abandonner le poste qu'ils occupent.

Une minute de protection maçonnique vaut mieux que dix ans de bons services quand il s'agit de l'avancement.

M. Jaurès et ses amis ne protègent le général André que parce qu'il travaille pour leurs idées mieux qu'ils ne le feraient.

Les tableaux d'avancement sont un véritable scandale.

La seule mesure pour rétablir la discipline dans l'armée ce serait le départ du général André. En attendant il faut dire aux officiers qu'ils ne doivent céder ni au découragement, ni au dégoût.

Le ministre me trouvera toujours sur son chemin pour défendre les institutions militaires. (Applaudissements).

Le lieutenant-colonel Rousset regrette que le ministre n'ait pas répondu à toutes les questions posées par M. Renault-Morlière.

En ce moment sont distribuées dans les casernes, des brochures abominables attaquant les officiers dans leur vie privée, engageant les hommes à déserter et promettant des secours aux déserteurs.

C'est au ministre de la guerre qu'il appartient de défendre l'honneur des officiers. Quelles mesures a-t-il prises dans l'intérêt de notre dignité nationale. Il est temps d'agir.

Le général André réprouve ces brochures et déclare que les auteurs seront poursuivis.

M. Sembat estime que les officiers qui ne respectent pas la discipline sont traités avec trop d'indulgence comme le lieutenant Portier, par exemple.

L'orateur demande ce qu'a fait le ministre pour punir le lieutenant qui, prétend M. Sembat, chargé de défendre le journaliste Monthou, l'a laissé assommer.

M. Sembat se plaint ensuite que des officiers, soupçonnés de dreyfusisme, ont été l'objet de vexations et il conclut que :

Si la discipline demande des mesures, ce sont des mesures contre les officiers clericaux et réactionnaires.

La clôture est prononcée.

Les ordres du jour

Il y a trois ordres du jour : de MM. Renault-Morlière et Lannes de Montebello ; du lieutenant-colonel Rousset ; de MM. Gouzy et Chambige.

Le dernier est ainsi conçu :

« La Chambre confiante dans la fermeté du ministre de la guerre pour faire respecter la République par l'armée, passe à l'ordre du jour. »

Le général André déclare accepter cet ordre du jour.

M. DE MONTEBELLO

M. de Montebello. — L'ordre du jour présenté par M. Renault-Morlière et moi demande qu'on mette l'armée à l'abri de la délation et qu'on la protège contre l'ingérence de toute association ayant un caractère politique ou religieux.

Le Ministre de la Guerre a dit une parole grave : il a déclaré qu'il avait besoin des lignes de gauche pour lutter contre les ligues de droite ; il a oublié qu'il est ministre de la défense nationale, c'est-à-dire de l'unité nationale.

Le général André est allé dernièrement sur la tombe de Gambetta ; après les paroles qu'il a prononcé, ce pèlerinage était un sacrilège !

Gambetta a gouverné avec son parti et pour son parti, mais jamais il n'a songé à river aux destinées de son parti l'armée qui était, pour lui, le suprême espoir, sa suprême pensée.

Au plus fort de ses luttes politiques, il n'avait qu'un souci, ramener les officiers à ce but : la défense de la patrie. Il ne leur demandait pas d'où ils venaient, il leur montrait le drapeau.

Le ministre de la guerre a le droit d'exiger le silence dans les rangs, mais il a le devoir de donner à tous la justice et de rassurer les officiers contre la délation, qui peut en quelques instants briser toute une vie d'honneur. (Applaudissements).

Je supplie la Chambre d'adopter notre ordre du jour, que le ministre aurait dû s'empresser d'accepter.

Mes amis et moi avons le droit de trouver extraordinaire que ce soit un ministre de la guerre, un général français, qui soit contre nous. (Vifs applaudissements.)

MM. Gouzy et F. Fournier déblatèrent contre nos officiers, puis on vote.

Par 327 voix contre 231, la priorité est refusée à l'ordre du jour Renault-Morlière-de-Montebello.

La Chambre adopte l'ordre du jour Gouzy par 319 voix contre 169.

L'interpellation Guyot de Villeneuve

On s'occupe de la fixation de la discussion de l'interpellation Guyot de Villeneuve sur les tableaux d'avancement.

Le général André demande de renvoyer cette interpellation à la suite des autres.

M. Guyot de Villeneuve insiste pour que son interpellation soit discutée le plus promptement possible, sinon le ministre aurait l'air de fuir le débat.

M. Vaillant demande le maintien de l'ordre des interpellations. Il en est ainsi ordonné.

La séance est levée à 7 h. 1/4 ; séance lundi à 2 heures.

SÉNAT

Les grands travaux

(Suite)

Après **M. Monis** qui trouve que la Commission n'a pas été assez audacieuse, **M. Laterrade** expose l'économie du contre-projet qu'il présente. Au lieu de faire des avances sur les voies à construire, il vaudrait mieux établir un droit de péage, sur les voies existantes et affecter le produit aux constructions de nouvelles lignes.

M. Poirrier dit que la Commission a été trop timide dans ses propositions. Il insiste pour des communications plus complètes entre le réseau des chemins de fer et celui des voies navigables.

La séance est levée à 6 h. 1/4 ; séance lundi.

BAGARRES A MARSEILLE

Marseille. — Une procession était organisée à l'intérieur des grilles de la cathédrale, à l'occasion de la Fête du Sacré-Cœur.

Des bagarres se sont produites, des coups ont été échangés ; on signale plusieurs blessés.

A la sortie, de nouvelles collisions se sont produites ; la police a dû charger à plusieurs reprises pour éviter des scènes sanglantes. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées.

UN SOLDAT TUÉ A L'EXERCICE

Constantine. — Au cours d'une manœuvre du 3e zouaves, pendant laquelle les soldats tiraillaient, un zouave, nommé Mistre, a reçu une balle dans la tête et n'a pas tardé à expirer.

On recherche vainement les causes de ce terrible accident. Toutes les précautions avaient été prises pour qu'aucune cartouche à balle ne soit en possession des militaires.

LA SERBIE ET LES PUISSANCES

Une déclaration à la Chambre des Lords. — Le ministre d'Angleterre quitte Belgrade. — Garanties exigées.

Londres. — A la Chambre des lords, lord Landsdowne a nettement déclaré que tant que le nouveau roi de Serbie n'aurait pas démontré par des actes qu'il n'a trempé en rien dans les événements récents, l'Angleterre n'aura pas à le reconnaître.

En conséquence, le ministre de la Grande-Bretagne a reçu l'ordre de quitter momentanément cette ville.

Lord Lansdowne a déclaré que le gouvernement britannique était, en cela, d'accord avec la France, l'Allemagne et l'Italie.

—

Belgrade. — Le journal officiel publie un communiqué confirmant que le ministre de Russie à Belgrade a rendu visite au ministre des affaires étrangères pour reprendre les relations officielles avec le gouvernement serbe.

NOUVELLES MILITAIRES

Cavalerie. — M. Mourey, capitaine au 13e hussards, détaché dans les remontes, est affecté au 19e chasseurs. Maintenu dans les remontes.

M. Salez, capitaine chargé de l'habillement du 19e chasseurs est affecté comme capitaine-commandant à la 8e compagnie de cavaliers de remonte.

Machine à Ecrire

SMITH PREMIER

Grand Prix Paris 1900

Agence Régionale : 8, place Richebé, LILLE.

Bureau principal : 9, boul. des Italiens, PARIS.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Édouard MORIVAL

Née Julie-Célestine DEFRETIN

pieusement décédée à Lille, le 18 juin 1903, dans sa soixante-neuvième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service** qui auront lieu le lundi 22 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 54, place du Théâtre, Lille.

Un **Obit** sera chanté au Maître-Autel de ladite église, le lundi 13 juillet, à onze heures.

Selon la volonté de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes. 4233

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Victor DEFOSSEZ-SAMAIN

Ancien Fabricant de chandelles

décédé le 18 juin 1903, dans sa soixante-dix-septième année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service** qui auront lieu le lundi 22 juin, à dix heures, en l'église Saint-Maurice, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 12, rue d'Amiens, à neuf heures trois quarts.

20.21j.—4268

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 18 juin

Bilbao, V. suéd. Antwerpen, 758, minerai, Duchateau.

du 19

Londres, V. ang. Auricula, 442, div. Morel.

Sorties du 18 juin

Cherbourg, G. Bretonne, 72, charbon, Flayol.
Oran, V. Ville de Constantine, 1185, div. Hecquet.

du 19

Avilès, Vap. belge, Réocin, 170, div. Morael.

BATELLERIE

Ascenseur et Ecluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Le 18 juin

Désir d'une mère, Houck, charbon. — Jeune Hermance, Devos, briquettes. — Fort de France, Lagrand, charbon. — Aise, Durieux, scories et phosphate. — Vérité, Damant, fer. — Preuve Damant, sucre. — Océan, Turpin, briquettes. — Travaillant, Duflot, charbon. — Splendide, Morgaux, charbon. — Grâce de Dieu, Riemers, briquettes. — Rouen, Riemers, briquettes.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .95 50 ; En pain n° 1. : .96 50 ; n° 3 : » » ; Cuite 1er jet : 21 25 à » » .. 88 » » » à » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 45 50 à » » »

Cassel. — 18 juin. — Fèves 15 .. à 16 .. ; Avoine 8 .. à .9 .. ; pommes de terre .9 à 14 pois .. .. à .. ; de 220 blocs de beurre, vendus le 5.20 à 5.80 les 2 k. ; 225 k. 00 beurre en pièces, 1/2 kil., 1.20 à 1.35 ; Œufs, les 26, 2.10 à 2.30 ; Prix moyen du blé : ..... : Taxe du pain : blanc, .. ./.. biset, .. ./. ; ménage .. ./..

Paris, 18 Juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Pas de changement à signaler dans les cours ; la demande est toujours sans activité.

On cote les pains 93... à 93.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivent mar que.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 26. . à 27... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est très calme en sucres cassés ; en produits accessoires, la vente est assez facile.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas., rang. logé cart. 5 k.	.96 ..	.96 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.96 50	.97 ..
Caisses de 25 à 30 kil.	.97 ..	.97 50
Caisses de 10 kil.	.97 50	.98 ..
Gros déchets	.92 ..	.92 50
Irréguliers	.92 ..	.92 50
Petits déchets	.91 ..	.91 50
Sucres en poudre	.90 ..	.90 50
Semoules (suivant finesse)	.94 ..	.94 50
Glaces	.92 ..	.92 50
Cristallisés extra acquitté	.85 75	.86 75
— en poudre	.86 75	.87 75

LE HAVRE, 19 Juin.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Juin	82 12	Octobre	71 62	Février	63 50
Juillet	81 87	Novemb.	66 87	Mars	63 ..
Août	79 62	Décemb.	64 37	Avril	62 87
Septem.	78 ..	Janvier	63 75	Mai	62 87

Tendance calme. — Ventes : ..... balles.

CAFÉS

Juin	29 75	Octobre	30 25	Février	31 25
Juillet	30 ..	Novemb.	30 50	Mars	31 50
Août	30 ..	Décemb.	30 75	Avril	31 75
Septem.	30 25	Janvier	31 ..	Mai	32 ..

Tendance calme. — Ventes : .3.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — invariable.

Disponible	21 ..
Courant	21 ..
Juillet	21 25
Août	21 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. - soutenus.

Wilcox, juin	108 25
— juillet	108 50
— août	108
— septembre	108
— octobre	108
— novembre	108
— décembre	108
— janvier	...

LAINES

ANVERS, 19 Juin 2 h. 30. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Juin	5 25 1/2	Décembre	5 22 1/2
Juillet	5 25 1/2	Janvier	5 22 1/2
Août	5 22 1/2	Février	5 22 1/2
Septembre	5 22 1/2	Mars	5 22 1/2
Octobre	5 22 1/2	Avril	5 22 1/2
Novembre	5 22 1/2	Mai	5 22 1/2

calmes — Ventes : 55.000 balles.

COTONS

NEW-YORK, 18 Juin

Recettes .3.800 balles contre .1.800 en 1902 et 13.800 en 1901. — Total de la semaine : .14.000 balles contre .19.400 en 1902 et .42.900 en 1901.

Marché facile.

	17	18		17	18
Juin	12 22	12 10	Décembre	10 99	9 80
Juillet	12 28	12 16	Janvier	10 98	9 79
Août	11 89	11 78	Février	.. ..	.. ..
Septemb.	11 06	10 88	Mars	.. ..	.. ..
Octobre	10 28	10 08	Avril	.. ..	.. ..
Novembre	10 05	.9 86	Mai	.. ..	.. ..

Midding Upland à New-York. . . . 12 40

— New-Orléans . . . 13 1/16

LIVERPOOL, 19 Juin.

Ventes probables : .5.000 balles.

Marché facile.

Futurs. — Baisse 5 à 4/100.

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY, PARIS 1900

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe véritable.

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Exiger le Nom de DE RICQLÈS

L'Imprimerie de la *Croix du Nord* se charge de l'exécution rapide et soignée DES Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums, Traités, Brochures, Tracts, etc.

PRIS AVEC DE L'EAU

l'incomparable apéritif

BANYULS - TRILLES

très soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA est unanimement recommandé par le corps médical

DÉSALTÈRE

IMMÉDIATEMENT & AGRÉABLEMENT

C'est l'Apéritif d'été par excellence

qui devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

EXIGER L'ÉTIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de **Vin Gobert à la Pepsine et à la Diastase**, vous guérira complètement. Le flacon 2 fr.

Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise

BOURSE DE BRUXELLES

19 JUIN 1903	Cours précéd.	Cours dernier
3 °/o belge, 1re série	99 80	99 75
Ville d'Anvers 1887	106 25	106 75
Ville de Bruxelles 1886	109 —	109 —
Bruxelles (Mar). 2 °/o 1897	89 25	89 50
Ville de Gand 1896	91 25	91 25
Ville de Liège 1897	91 50	91 50
Ville de Tournai 1874	53 50	53 50
Congo (lots à primes)	83 25	83 —
Banque Nationale	4065 —	4065 —
Tramw. Bruxellois	501 —	— —
Economiques	350 —	349 —
Electrique de Gand 4 °/o	53 50	53 —
Lille	252 —	255 —
Angleur	410 —	415 —
Aciéries d'Anvers	— —	— —
Forges, Aciér. de Bruges, 5e	— —	— —
Cockerill	1770 —	1762 —
Nicolaïeff (chant navals)	180 —	— —
Providence (forges)	1900 —	1901 —
Providence Russe	95 50	95 50
Amercœur	2315 —	2295 —
Anderlues	881 —	876 —
Bernissart	440 —	444 —
Charbonnages belges	527 50	532 50
Courcelles-Nord	1820 —	1820 —
Espérance B.-Fortune	792 50	788 —
Grande Machine à feu à Deur	3350 —	3320 —
Grand-Mambourg	621 —	618 —
Haine St-Pierre. La Hest	225 —	226 —
Houilli. Unies bass. Charl.	295 —	295 —
La Haye	1180 —	1165 —
Marchienne (Charbonn)	877 —	880 —
Mariemont	2315 —	2340 —
Nord de Charleroi	2485 —	2504 —
Produits au Flénu	4600 —	4635 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	5400 —	5430 —
Austro-Belge	343 —	340 —
Nebida (libérées)	1040 —	— —
Nouvelle-Montagne	310 —	305 —
Vieille-Montagne	662 —	— —
Auvelais	430 50	437 50
Carrières de Quenast	3100 —	— —
Alstaden (jouissance)	310 —	— —
Dahlbusch	1065 —	1065 —
Saragosse chem. de fer	325 —	327 —
Métropolitain de Paris	604 —	604 —
Rodange	2200 —	— —
Rumelange	1910 —	1900 —
Briansk (Lit. de 25)	246 —	— —
Dniéprovienne	1657 —	1650 —
Glaces Belgo-Russes	42 —	— —
Métall. Russo-Belge	1120 —	— —
Taganrog	270 —	— —

BOURSE DE LONDRES

18 Juin 1903	Cours précéd.	ouvert.
Consolidés	91 1/4	91 1/4
Extérieure	89 3/4	89 3/4
Turc (série D)	32 ./.	32 ./.
Banque ottomane	14 3/8	14 3/8
Rio Tinto	46 1/4	46 1/4
Consolid. Goldfiel	6 15/16	6 15/16
East Rand	7 3/8	7 3/8
Rand mines	10 1/4	10 1/4
Chartered	2 27/32	2 27/32
Robinson Gold	10 1/2	10 1/2

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre, Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vérin.

Bourse de Lille

19 JUIN 1903	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	112 25	»»» »»
— Bons 1892	490 »»	»»» »»
— — 1893	490 »»	»»» »»
Lille 1860	»»» »»	»»» »»
— 1890	»»» »»	»»» »»
— 1893	»»» »»	»»» »»
— 1893 1/5	»»» »»	»»» »»
Douai 1891	505 »»	»»» »»
— 1895	505 »»	»»» »»
Roubaix-Tourcoing	48 50	»»» »»
— — 1893	500 »»	»»» »»
Roubaix 1893	499 50	»»» »»
Tourcoing 1878	»»» »»	»»» »»
Armentières 1886	505 »»	»»» »»
Valenciennes 1891	500 »»	»»» »»
Amiens	119 »»	»»» »»
Mines de Béthune 1877	470 »»	465 »»
— Dourges 1885	500 »»	»»» »»
— Drocourt 1894	513 »»	»»» »»
— Escarpelle 1894	521 25	»»» »»
— Marles 1893	515 »»	»»» »»
Ch. de fer écon. du Nord	»»» »»	»»» »»
Chemin de fer de Cambrai	355 »»	»»» »»
Gaz de Wazemmes 1-2	518 »»	»»» »»
— — 3e série	523 25	»»» »»

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1000 »»	»»»» »»	1000	»»»»
Aniche	1085 »»	»»»» »»	1090	1080
Anzin	5600 »»	5590 »»	5590	5550
Azincourt	638 »»	635 »»	640	635
Bully-Grenay	4639 »»	4635 »»	4640	4630
Blanzy	1185 »»	»»»» »»	1180 »»	1170
Bruay (vingtième)	629 »»	629 »»	625	670
Bruay (entière)	»»»» »»	»»»» »»	»»»»	»»»»
Campagnac	1270 »»	»»»» »»	1270	»»»»
Carvin (cinquième	435 »»	434 »»	435 »»	430 »»
Carvin (entière)	2150 »»	2150 »»	2160	2140
La Clarence	620 »»	620 »»	625	615
Courrières	2880 »»	2875 »»	2880	2860
Crespin	209 »»	207 »»	207 »»	»»» »»
Douchy	1129 »»	1130 »»	1130	1125 »»
Dourges (centième	276 »»	275 »»	275 »»	270 »»
Dourges (entière)	27075 »»	»»»»» »»	»»»»»	»»»»»
Drocourt 1800	3575 »»	3545 »»	3550	3500
— 3500	3575 »»	»»»» »»		
Escarpelle	990 »»	»»» »»	960	950
Forfay	1152 »»	1175 »»	1180	1170
Ferques	485 »»	»»» »»	485	»»»
Flines-les-Raches	690 »»	650 »»	670	630
Lens (centième)	679 »»	674 »»	675	665
Liévin	3000 »»	2994 »»	2999	2930
Ligny-les-Aire	585 »»	578 »»	580	570
Marles 30 °/o	2095 »»	2095 »»	2100	2090
— 70 °/o	2201 »»	2201 »»	2220	2200
Marly n.	250 »»	259 »»	260	255
Meurchin (5e)	2710 »»	2710 »»	2715	2700
Meurchin (entière)	13300 »»	»»»»» »»	13590	13300
Ostricourt	1525 »»	1525 »»	1540	1520
Thivencelles	690 »»	689 »»	690	675
Vicoigne (20e)	1200 »»	1210 »»	1220	1210
— (entière)	23950 »»	24050 »»	24200	24025

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	499 »	»»» »»
Verley-Decroix	1345 »	»»»» »»
Devilder et Cie	1085	»»»» »»
Agence Raquet	»»» »»	»»» »»
Banque sp. des val. ind.	»»»	»»»
VALEURS DIVERSES ACTIONS		
Gaz de Wazemmes	510	»»»
Brouta et Cie	625 »»	625 »»
Saint-Sauveur-Arras	235	»»»
Aciéries de France		»»»» »»
Biache Saint-Vaast	3700 »»	»»»»
Denain-Anzin	1105	1104
Hauts-Fourneaux S.	980	»»»
Forges Saint-Amand	640	»»»
Soc. Métall. Escaut	490	»»»
Bains Lillois	»»»	»»»
Cie Lilloise	»»»	»»»
Chaudr. du Nord	325	»»»
Forges Durot-Bin	»»» »»	»»» »»
— — 2e série	»»»	»»»
(OBLIGATIONS)		
Bains Lillois	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk.	491 »»	»»» »»
Denain-Anzin (O r. 5.500)	509 75	510 »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	

Coupons détachés. — *1er juin* : (payable le 30 juin) Aniche net,